

SCA VALCAUSSE

2

82 Route de Sarlat - 46200 SOUILLAC
Tél. : 05.65.37.84.65 Fax : 05.65.37.07.84

COOPERATIVE au capital variable
R.C.S. : CAHORS 777093030
SIRET : 77709303000016 NAF : 4621Z
N° T.V.A. : FR17 777 093 030
N° Collecteur : 460009
N° Agrément : MP01904

EARL BOEUF DES GARIOTTES >NPU VOIR 4812
117 CHEMIN DU FROMENTAL
46300 LEOBARD

FACTURE N° FAT72802

Page : 1

Code Tiers	Date Pièce
9716	30/04/2025

Site
COOP.SOUILLAC - 46200 SOUILLAC

N° TVA Intracommunautaire : FR 28 931992366
Contact : GUY BROS

Afin de faciliter le traitement des données, nous vous demandons de bien vouloir effectuer dans la mesure du possible, tous vos règlements de facture par virement bancaire à l'aide du RIB ci-joint :
COOP VALCAUSSE - ROUTE DE SARLAT- 46200 SOUILLAC
IBAN : FR76 1120 6000 9502 1105 6500 032
BIC : AGRIFRPP812

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	REMISE	PRIX NET	MONTANT HT	T
BON DE LIVRAISON N° LA0672901 du 07/04/2025 de COOP FAJOLAS								
C412	NERGETIC DS 24/16 SO3 (6 TONNE)	3.600	TONNE	460.00		460.00	1 656.00	2

T	INTITULÉ	TX TVA	HT	TVA	TAXES	TVA TAXE	T.T.C.
2	BASE 2 (Tva sur les débits)	20 %	1 656.00	331.20			1 987.20
	TOTAUX		1 656.00	331.20			1 987.20 €

COOP ENGRAIS
1 656.00

ÉCHEANCE	RÈGLEMENT	COMPTE BANCAIRE	MONTANT TTC
30/05/2025	A RÉGLER PAR VIREMENT	FR76 1120 6000 9502 1105 6500 032 AGRIFRPP812-CRCA VALCAUSSE APPRO	1 987.20 €

RCS Cahors 777093030 Nouveau N° agrément Phyto pour la distribution de produits phytopharmaceutiques : MP01904 N° Responsabilité civile : 06051985
Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, au paiement de pénalité de retard représentant trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.

n° ch 77 03 674
2 factures de 3879,48€
au total

SCA VALCAUSSE

82 Route de Sarlat - 46200 SOUILLAC
Tél. : 05.65.37.84.65 Fax : 05.65.37.07.84

COOPERATIVE au capital variable
R.C.S. : CAHORS 777093030
SIRET : 77709303000016 NAF : 4621Z
N° T.V.A. : FR17 777 093 030
N° Collecteur : 460009
N° Agrément : MP01904

GAEC BOEUF DES GARIOTTES
117 CHEMIN DU FROMENTAL
46300 LEOBARD

FACTURE N° FAT72801

Page : 2

Code Tiers	Date Pièce
4812	30/04/2025

Site
COOP SOUILLAC - 46200 SOUILLAC

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	REMISE	PRIX NET	MONTANT HT	T
-----------	-------------	----------	-------	---------------	--------	----------	------------	---

T	INTITULÉ	TX TVA	HT	TVA	TAXES	TVA TAXE	T.T.C.
3	BASE 3 (Tva sur les débits)	5.5 %	17.39	0.96			18.35
1	BASE 1 (Tva sur les débits)	10 %	960.96	96.10			1 057.06
2	BASE 2 (Tva sur les débits)	20 %	680.72	136.15			816.87
	TOTAUX		1 659.07	233.21			1 892.28 €
COOP ENGRAIS		COOP PRESTATIONS DE	COOP PHYTOSANITAIRES	LISA BRICOLAGE	COOP ALIMENT DU BETAIL		
960.96		510.00	119.55	51.17	17.39		
ÉCHEANCE	RÈGLEMENT	COMPTE BANCAIRE					MONTANT TTC
31/05/2025	A RÉGLER PAR CHEQUE						1 892.28 €

RCS Cahors 777093030 Nouveau N° agrément Phyto pour la distribution de produits phytopharmaceutiques : MP01904 N° Responsabilité civile : 06051985
Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, au paiement de pénalité de retard représentant trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.

SCA VALCAUSSE

82 Route de Sarlat - 46200 SOUILLAC
Tél. : 05.65.37.84.65 Fax : 05.65.37.07.84

COOPERATIVE au capital variable
R.C.S. : CAHORS 777093030
SIRET : 77709303000016 NAF : 4621Z
N° T.V.A. : FR17 777 093 030
N° Collecteur : 460009
N° Agrément : MP01904

GAEC BOEUF DES GARIOTTES
117 CHEMIN DU FROMENTAL
46300 LEOBARD

FACTURE N° FAT72801

Page : 1

Code Tiers	Date Pièce
4812	30/04/2025

Site
COOP.SOUILLAC - 46200 SOUILLAC

N° TVA Intracommunautaire : FR 28 931992366
Contact : GUY BROS

Afin de faciliter le traitement des données, nous vous demandons de bien vouloir effectuer dans la mesure du possible, tous vos règlements de facture par virement bancaire à l'aide du RIB ci-joint :
COOP VALCAUSSE - ROUTE DE SARLAT- 46200 SOUILLAC
IBAN : FR76 1120 6000 9502 1105 6500 032
BIC : AGRIFRPP812

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	REMISE	PRIX NET	MONTANT HT	T
BON DE LIVRAISON N° LA0673263 du 05/04/2025 de COOP FAJOLES								
C1876	RODACALC MG 90 VRAC PULSE/T	10.660	TONNE	91.00		91.00	960.96	1
Produit utilisable en AGRICULTURE BIOLOGIQUE conformément aux règlements (CE)834/2007 et (CE)889/2008								
C282	EPANDAGE PULVERULENT/ORGANIQUE / GRANULE/HA	17.000	UNITE	30.00		30.00	610.00	2
BON DE LIVRAISON N° LA0673105 du 23/04/2025 de COOP FAJOLES								
C0039	GARLON PRO 3 L	1.000	UNITE	119.55		119.55	119.55	2
La FDS de ce produit est disponible sur notre site : www.valcausse-adherents.fr Mot de Passe : valcoop46 La Coopérative a souscrit une assurance de responsabilité professionnelle auprès de GROUPAMA. Cette police d'assurance couvre la responsabilité civile pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels, dans le cadre de son agrément.								
	N° AMM 8100006							
LOT	25A244R11	(1.000)	DFAB : 25/01/2025					
36978	EMBOUT DE VISSAGE TX CX T25/25 S2 764 112	1.000	UNITE	3.458		3.458	3.46	2
21966	EMBOUT VISS TX CX T30/25 S2	1.000	UNITE	2.417		2.417	2.42	2
123822	EMBOUT VISSAGE HX30 /10	1.000	UNITE	12.583		12.583	12.58	2
40623	VIS PENTURE FLOR 6X60TX30 /100	1.000	UNITE	19.625		19.625	19.63	2
643629	VIS IF 6.0X80 /100 P/EMB TX25	1.000	UNITE	13.083		13.083	13.08	2
C1417	DELYSMASH 25 KG	1.000	UNITE	17.393		17.393	17.39	3
	Dont Taxe	(0.025)				(1.20)	(0.030)	3

Cette pièce a une suite »

RCS Cahors 777093030 Nouveau N° agrément Phyto pour la distribution de produits phytopharmaceutiques : MP01904 N° Responsabilité civile : 06051965
Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, au paiement de pénalité de retard représentant trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.